

à son attention ou que ses fonctionnaires n'ont pas eu la chance de percevoir. Ceux-ci n'ont peut-être pas pu se rendre sur les lieux et rencontrer les groupes qui s'intéressent à ce dossier pour présenter au ministre toutes les facettes du problème.

Je crois qu'il y a lieu de faire un peu l'historique du problème de la mine de sel aux Îles-de-la-Madeleine. Ceci remonte à 1970 lorsque la SOQUEM et la société Texaco ont découvert aux Îles-de-la-Madeleine un gisement de sel. À partir de cette date, des études sont poursuivies au niveau de l'environnement, de la SOQUEM, du ministère des Richesses naturelles du Québec, pour voir quelle conséquence aurait l'exploitation d'une telle mine sur l'environnement, sur la pêche, sur le transport, enfin sur tous les domaines connexes. Par la suite, le gouvernement fédéral s'est également intéressé à ce problème. On se souvient qu'en 1975, le 26 mars plus précisément, il y a eu une entente Canada-Québec sur les infrastructures industrielles pour développer en particulier dans la Gaspésie tous les ports de pêche. J'espère que le nouveau ministre saura également tenir compte de cet important problème de la pêche et voir que d'autres subventions soient également incluses dans cette entente.

Par contre, cette entente fut modifiée le 24 janvier 1978, afin de voir créer des interventions ponctuelles pour des programmes précis, et si mes renseignements sont exacts, l'ancien gouvernement avait prévu à l'intérieur de ces ententes ponctuelles l'affectation d'un certain montant au développement de la mine de sel aux Îles-de-la-Madeleine. Le nouveau gouvernement, encore d'après les renseignements que j'ai pu obtenir, poursuivait ce même but. Alors, si ces faits sont exacts, il existe bel et bien à l'intérieur de ces ententes ponctuelles une somme qui est gelée présentement pour une subvention au gouvernement du Québec afin de développer l'aspect du transport pour les mines de sel. Par contre, depuis que le gouvernement du Québec a annoncé qu'il voulait aller de l'avant avec le projet de la mine de sel, nous avons vu des interventions d'autres provinces contre le projet d'une mine de sel, en particulier de la Nouvelle-Écosse et l'Ontario, où la majorité des mines de sel au Canada sont en exploitation.

Par contre, je m'interroge sur l'intervention de ces députés, des gens de ces deux provinces, sur le genre d'interventions qu'ils faisaient en disant que cela nuirait aux deux provinces productrices, en particulier au niveau des emplois. Comme je le signalais précédemment, depuis 1970 le Québec parle d'une possibilité d'exploiter une mine de sel aux Îles-de-la-Madeleine. Alors, comment se fait-il que ces deux provinces n'aient pas prévu cela et tenté de trouver des débouchés pour le sel ailleurs qu'au Québec?

Et aujourd'hui, en 1979, ces deux mêmes provinces, et plus particulièrement la province de Nouvelle-Écosse, s'opposent à l'exploitation de cette mine de sel en disant que cela va nuire à la production dans leur province. Ils ont attendu neuf ans avant de réaliser qu'une mine de sel pourrait effectivement être mise en exploitation aux Îles-de-la-Madeleine. N'y a-t-il pas d'autres provinces que le Québec à qui ils peuvent vendre du sel? Est-ce qu'il n'y a pas d'autres débouchés à travers le Canada ou en Amérique du Nord? C'est une question que je me pose. J'aimerais que le ministre se penche sur ce fait-là et contacte les députés de sa province pour savoir pourquoi ils n'ont pas pris au sérieux cette étude faite par le gouvernement du Québec, en collaboration avec le gouvernement fédéral, pour mettre en exploitation cette mine de sel.

Les subsides

Je voudrais également signaler au ministre l'importance de l'exploitation d'une mine de sel aux Îles-de-la-Madeleine. Comme je l'ai dit tantôt au début de mes remarques, la circonscription Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, et la même chose s'applique à toute la Gaspésie, doit subir l'éloignement des grands centres et les inégalités régionales. C'est la région du Canada où existe le plus haut taux de chômage, en particulier aux Îles-de-la-Madeleine. Et quand je vois mon collègue de Shefford (M. Lapierre), qui est originaire des Îles-de-la-Madeleine, qui y a fait ses études et qui a dû, comme la plupart des jeunes de notre région, s'expatrier pour les terminer, je suis sûr qu'il comprend ce que je veux dire en parlant de l'importance de la mine de sel aux Îles-de-la-Madeleine.

Certains ont ridiculisé le fait que l'exploitation d'une mine de sel aux Îles-de-la-Madeleine créerait 125 emplois permanents. Mais, monsieur le ministre, il faut quand même prendre au sérieux la création de ces 125 emplois permanents, parce qu'ils sont presque l'équivalent de ce qui existe présentement aux Îles-de-la-Madeleine au niveau des emplois permanents. Peut-être que dans d'autres régions cela semble insignifiant d'investir autant d'argent pour développer une mine de sel et permettre ainsi la création de 125 emplois. Mais dans une région comme les Îles-de-la-Madeleine, où les gens ont réellement besoin de ces emplois, où autour de ces 125 emplois permanents, il se créera quelque chose, parce que l'on connaît le problème des Îles-de-la-Madeleine, ce sont des îles éloignées autant de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, que du centre de la circonscription de Bonaventure, les gens devront, autour de ce développement, avoir des infrastructures, avoir tous les services connexes, et ce qui amènera probablement une composante de deux ou de trois pour un en termes d'emplois aux Îles-de-la-Madeleine. C'est un fait qu'on ne peut oublier. C'est un fait que la population des Îles-de-la-Madeleine regarde d'une façon particulière. Cette population espère que le gouvernement canadien prendra une décision dans ce domaine-là, qui pourra faire en sorte que, dans ce petit coin de terre, la population pourra faire autre chose que de la pêche et d'être employée par le système gouvernemental et para-gouvernemental.

Nous avons la possibilité actuellement de développer aux Îles-de-la-Madeleine des emplois permanents qui diversifieront ce qui existe présentement. D'autres collègues sont députés de circonscriptions qui donnent sur la mer. Le problème des pêcheries les préoccupe. Mais on a une possibilité de faire en sorte que ces gens puissent réellement avoir quelque chose.

J'espère que toutes les pressions sont faites, tant par vos collègues que par différents groupes ou par les gouvernements provinciaux pour que le gouvernement fédéral ne refuse pas cette subvention. J'espère que vous ne céderez pas à ce genre de pressions, et que vous pourrez prendre une décision vraiment éclairée et toujours avoir à l'esprit que vous allez créer directement 125 emplois, et que vous en créez peut-être 250 ou 300 autres par l'influence que cela aura sur le milieu.

Ceci étant dit, je voudrais quand même attirer votre attention sur un autre point très important, justement pour prouver que ceux qui veulent essayer à détruire et à dire qu'il est impossible, qu'il est impensable, qu'il est irresponsable pour un gouvernement d'investir autant d'argent pour seulement un si petit nombre d'emplois, je voudrais quand même dire que l'exploitation d'une mine de sel aux Îles-de-la-Madeleine aura